



PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME**

**Recueil spécial n° 25 - Août 2005
du 30 août 2005**

UNIVERSITE DE ROUEN

**Avis de publicité relatifs au recrutement externe et au recrutement par
voie de liste classée par ordre d'aptitude dans le corps des agents des
services techniques de recherche et formation**

Sommaire

1.	UNIVERSITE DE ROUEN.....	2
1.1.	Direction des ressources humaines	2
	Avis de publicité relatif au recrutement externe dans le corps des agents des services techniques de recherche et formation	2
	Avis de publicité relatif au recrutement par voie de liste classée par ordre d'aptitude dans le corps des agents des services techniques de recherche et formation	3

1. UNIVERSITE DE ROUEN

1.1. Direction des ressources humaines

Avis de publicité relatif au recrutement externe dans le corps des agents des services techniques de recherche et formation

Ministère de l'Education Nationale,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Académie de Rouen
Université de Rouen

SESSION 2005

AVIS DE PUBLICITE RELATIF AU RECRUTEMENT EXTERNE DANS LE CORPS DES AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES DE RECHERCHE ET FORMATION

Décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié par le décret n°2002-133 du 1^{er} février 2002 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du Ministère de l'Education Nationale (article 65-2).
Bulletin Officiel n° 27 du 14 juillet 2005, avis du 6 juillet 2005, NOR MENA0501302V.

CONTINGENT DE POSTES		
Etablissement	Branche d'activité professionnelle	Emplois-types et nombre de postes
Université de Rouen	G : Patrimoine, logistique, prévention	Aide logistique : 2 (Rouen)
	I : Gestion Scientifique et Technique des Etablissements Publics à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel	Aide en administration scientifique et technique : 1 (Evreux)

CONDITIONS D'ACCES

Ce recrutement sera effectué par une commission de sélection. Il est ouvert à tous les candidats.

Aucune condition de titre ou de diplôme n'est requise.
Aucune condition d'âge n'est exigée.

Les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique telles que fixées aux articles 5 et 5 bis de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions s'effectueront uniquement sur dossier. Le dossier pourra être retiré ou demandé par courrier (joindre une enveloppe timbrée à 0.75 euro format 32.5 x 26, libellée à votre adresse) entre le 30 août et le 28 septembre 2005 à l'adresse suivante :

Université de Rouen
Direction des Ressources Humaines
2^{ème} étage – Porte 207
1, rue Thomas Becket
76821 Mont-Saint-Aignan Cedex

La date limite de retour des dossiers est fixée au 28 septembre 2005, le cachet de la poste faisant foi.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec
Mlle Floriane Locqueville, à la Direction des Ressources Humaines, au 02 35 14 63 16.

Avis de publicité relatif au recrutement par voie de liste classée par ordre d'aptitude dans le corps des agents des services techniques de recherche et formation

Ministère de l'Education Nationale,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Académie de Rouen
Université de Rouen

SESSION 2005

AVIS DE PUBLICITE RELATIF AU RECRUTEMENT PAR VOIE DE LISTE CLASSEE PAR ORDRE D'APTITUDE DANS LE CORPS DES AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES DE RECHERCHE ET FORMATION

Loi n°2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement dans la fonction publique.

Décret n°2002-121 du 31 janvier 2002 relatif au recrutement sans concours dans certains corps de fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat.

Bulletin Officiel n° 27 du 14 juillet 2005, avis du 6 juillet 2005, NOR MENA0501301V.

CONTINGENT DE POSTES		
Etablissement	Branche d'activité professionnelle	Emplois-types et nombre de postes
Université de Rouen	G : Patrimoine, logistique, prévention	Aide logistique : 1
	I : Gestion Scientifique et Technique des Etablissements Publics à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel	Aide en administration scientifique et technique : 3 Aide en gestion scientifique et technique : 1

CONDITIONS D'ACCES

Peuvent prétendre à ce recrutement les agents non titulaires (ANT) remplissant les conditions de la loi du 3 janvier 2001, quelle que soit la dénomination (contractuels, vacataires, temporaires, auxiliaires...) sous laquelle ils ont été recrutés et la source de financement de leur rémunération :

Justifier avoir été en fonction ou en congé, au sens du décret n°86-83 du 17 janvier 1986, pendant au moins deux mois au cours de la période du 10 juillet 1999 au 9 juillet 2000, en qualité **d'ANT de droit public de l'Etat, des EPLE**, des établissements publics de l'Etat, recruté à titre temporaire et ayant exercé des missions dévolues aux fonctionnaires titulaires, Justifier, au plus tard à la date fixée pour le dépôt des candidatures, d'une durée de services publics effectifs au moins égale à trois ans d'équivalent temps plein au cours des huit dernières années.

En outre, les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique telles que fixées aux articles 5 et 5 bis de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

Aucune condition de titre ou de diplôme n'est requise.

Aucune condition d'âge n'est exigée.

Un candidat ne peut présenter sa candidature, au titre d'une même année, qu'à une seule liste classée par ordre d'aptitude.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions s'effectueront uniquement sur dossier. Le dossier pourra être retiré ou demandé par courrier (joindre une enveloppe timbrée à 0.75 euro format 32.5 x 26, libellée à votre adresse) entre le 30 août 2005 et le 28 septembre 2005 à **l'adresse suivante :**

Université de Rouen

Direction des Ressources Humaines

2^{ème} étage – Porte 207

1, rue Thomas Becket

76821 Mont-Saint-Aignan Cedex

La date limite de retour des dossiers est fixée au 28 septembre 2005,

le cachet de la poste faisant foi.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

Mle Floriane Locqueville, à la Direction des Ressources Humaines, au 02 35 14 63 16.

« Imprimerie de la Préfecture de la Seine-Maritime »

Recueil spécial n° 25 – Août 2005